



HAL
open science

“ Corps absents : des fils disparus et des familles en lutte ? Le cas des migrants tunisiens ”

Farida Souiah

► To cite this version:

Farida Souiah. “ Corps absents : des fils disparus et des familles en lutte ? Le cas des migrants tunisiens ”. Critique Internationale, 2019, 83 (2), pp.87-100. 10.3917/cii.083.0087 . hal-02171059

HAL Id: hal-02171059

<https://hal.science/hal-02171059>

Submitted on 2 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Corps absents : des fils disparus et des familles en lutte. Le cas des migrants tunisiens

Farida Souiah

Aix Marseille Univ, CNRS, LAMES, Aix-en-Provence, France

Les données ont été récoltées lors d'un terrain mené en 2015 dans le cadre du projet FNS "Undocumented Mobility and Digital Cultural Resources since the 'Arab Spring' dirigé par Monika Salzbrunn à l'Université de Lausanne. Ce travail a été rédigé dans le cadre du laboratoire d'excellence LabexMed – Les sciences humaines et sociales au cœur de l'interdisciplinarité pour la Méditerranée portant la référence 10-LABX-0090. Ce travail a bénéficié d'une aide de l'Etat gérée par l'Agence Nationale de la recherche au titre du projet Investissements d'Avenir A*MIDEX portant la référence n°ANR-11-IDEX-0001-02.



Laboratoire méditerranéen de sociologie
UMR 7305 - Aix Marseille Université - CNRS
Maison méditerranéenne des sciences de l'homme
5 rue du Château de l'Horloge, BP 647
13094 Aix-en-Provence
<http://lames.cnrs.fr>

Corps absents : des fils disparus et des familles en lutte ? Le cas des migrants tunisiens

par Farida Souiah

dans les dialectes du Maghreb, on appelle *barraga* – littéralement « brûleurs » de frontières – ceux qui tentent de quitter leur pays sans passeport ni visa, au péril de leur vie. Cette forme de migration n'a rien d'inédit dans la Tunisie de l'après-révolution¹ ni même au Maghreb². Elle s'inscrit dans des tendances profondes liées à un régime des frontières discriminant qui accroît la dangerosité des itinéraires migratoires³. Parmi les migrants qui tentent de traverser la Méditerranée en « brûlant » les frontières, certains meurent sans laisser de trace. Les familles ne pourront donc jamais enterrer leurs corps. Ces disparitions, le terme étant pris ici au sens propre et non pas seulement comme

1. Hassan Boubakri, « Les migrations en Tunisie après la révolution », *Confluences Méditerranée*, 87 (4), 2013, p. 31-46 ; Hassan Boubakri, Swanie Potot, « Migrations et révolution en Tunisie », *Revue tunisienne des sciences sociales*, 141, 2013, p. 59-78.

2. Farida Souiah, « Les politiques migratoires restrictives : une fabrique de *barraga* », *Hommes et migrations*, 1304 (4), 2013, p. 95-101 ; F. Souiah, « Les *barraga* algériens », *Migrations Société*, 143 (5), 2012, p. 105-120.

3. Maribel Casas-Cortes *et al.*, « New Keywords: Migration and Borders », *Cultural Studies*, 29 (1), 2015, p. 55-87.

une euphémisation de la mort, sont pour elles une source d'incertitudes et d'ambiguïtés⁴, parce que l'absence de corps rend le deuil difficile, voire impossible.

En Tunisie, des collectifs et des associations se sont mobilisés pour et autour de la cause des migrants disparus. Les premières réflexions menées sur ces mobilisations interrogent le rôle des familles dans les processus de politisation des migrations, en leur accordant un rôle et une place plus⁵ ou moins⁶ considérables, ou explorent les liens entre militantisme et recherche⁷. Je propose de poursuivre ces réflexions en plaçant les acteurs et leurs luttes au cœur de mon analyse. Qui se mobilise pour les corps disparus ? Au nom de qui et de quoi ? Comment l'absence de corps structure-t-elle les revendications et les dispositifs de mobilisation ?

Pour répondre à ces questions, je reviendrai tout d'abord sur les mobilisations des familles au sein de l'association La Terre pour Tous, qui exalte la figure maternelle et la centralité des corps absents dans les dispositifs de sensibilisation⁸. Je retracerai ensuite l'extension et la réinterprétation de la mobilisation pour et autour des disparus⁹.

Écrire avec les « chutes » de terrain

Les données analysées dans le cadre de cet article n'ont pas été recueillies dans l'intention de documenter la mobilisation des parents de migrants disparus. Je me suis installée en Tunisie de février à octobre 2015 afin de mener un terrain ethnographique dans le cadre du projet collectif « Undocumented Mobility and Digital Cultural Resources since the “Arab Spring” », dirigé par Monika Salzbrunn et mené conjointement avec Simon Mastrangelo à l'Université de Lausanne.

Je suis entrée en contact avec Imed Soltani, le président de La Terre pour Tous, au cours de ma recherche d'un « médiateur » (*gatekeeper*) pour accéder à ceux que je percevais comme les véritables acteurs du projet pour lequel on m'avait engagée :

4. Dans le cadre du projet de recherche-action « Mediterranean Missing. Understanding Needs of Families and Obligations of Authorities », dirigé par Simon Robins du Centre for Applied Human Rights de l'Université de York et cofinancé par l'Organisation internationale des migrations (OIM), les chercheurs mobilisent le concept de « perte ambiguë » (*ambiguous loss*), qu'ils empruntent aux travaux de Pauline Boss afin de mettre l'accent sur les effets de la disparition sur les familles. Simon Robins, « The Affective Border: Missing Migrants and the Governance of Migrant Bodies at the European Union's Southern Frontier », *Journal of Refugee Studies*, 15 janvier 2019 (<https://doi.org/10.1093/jrs/fev064>) ; S. Robins, « Discursive Approaches to Ambiguous Loss: Theorizing Community-Based Therapy after Enforced Disappearance », *Journal of Family Theory and Review*, 8 (3), 2016, p. 308-323.

5. Federico Oliveri, « “Where Are Our Sons?”: Tunisian Families and the Repoliticization of Deadly Migration across the Mediterranean Sea », dans Lynda Mannik (ed.), *Migration by Boat: Discourses of Trauma, Exclusion and Survival*, New York, Berghahn Books, 2016, p. 154-177.

6. Riadh Ben Khalifa, « L'émigration irrégulière en Tunisie après le 14 janvier 2011 », *Hommes et migrations*, 1303, 2013, p. 182-188.

7. Federica Sossi, « Migrations and Militant Research? Some Brief Considerations », *Postcolonial Studies*, 16 (3), 2013, p. 269-278 ; Martina Tazzioli, « “From One Shore to the Other”: Other Revolutions in the Interstices of the Revolution », *Antipode*, 50 (3), 2018, p. 804-812.

8. Christophe Traïni (dir.), *Émotions... mobilisation !*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

9. Ce travail a été réalisé dans le cadre du laboratoire d'excellence LabexMed – Les sciences humaines et sociales au cœur de l'interdisciplinarité pour la Méditerranée portant la référence 10-LABX-0090. Ce travail a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence nationale de la recherche au titre du projet Investissements d'Avenir A*MIDEX portant la référence n°ANR-11-IDEX-0001-02.

des Tunisiens qui avaient tenté de traverser la Méditerranée sur une barque ou un chalutier depuis 2011 ou qui souhaitaient le faire. Imed avait joué ce rôle pour d'autres – chercheurs et journalistes – comme il l'a fait pour moi. Au début, je me suis donc rendue aux manifestations et aux réunions de l'association afin de mieux connaître celui que je considérais comme mon « médiateur ». Cependant, Imed m'a rapidement trouvé une utilité. J'écrivais des comptes rendus de réunions et d'actions ou des mails à des membres de collectifs ou d'associations situés sur la rive septentrionale de la Méditerranée et avec lesquels La Terre pour Tous était en relation. Lorsque le ramadan a débuté, Imed et sa famille, qui me savaient seule à Tunis, m'ont invitée à rompre le jeûne avec eux de façon régulière. Le dispositif d'enquête que j'avais tenté de mettre en place m'a en quelque sorte échappé et j'ai accepté et accompagné ce mouvement. Même *a posteriori*, et en écrivant cet article, il me serait difficile de qualifier ce dispositif d'observation participante.

Cette contribution mobilise ce que j'avais tout d'abord envisagé comme les *à-côtés* de la recherche : ces vécus qui nourrissent l'analyse et le terrain, mais ne deviennent jamais véritablement des « données ». Elle est donc rédigée à partir de « chutes » de terrain – des fragments d'entretiens retranscrits, des paragraphes dispersés au fil de mes notes – initialement vouées à rejoindre ce que Pierre Favre nomme la « bibliographie invisible », constituée de données recueillies et non exploitées et d'écrits jamais donnés à lire.

Les limites d'une telle démarche sont nombreuses. Réinvestir ces données peut poser des problèmes éthiques puisque ma présence a été négociée et acceptée alors que les mobilisations pour et autour de disparus ne constituaient pas mon objet de recherche et ne pouvaient donc pas être annoncées comme telles. Ces problèmes éthiques méritent une attention toute particulière dans un contexte où la question du cycle de vie des données qualitatives est posée de façon de plus en plus explicite aux chercheurs¹⁰ et où des initiatives telles que *BeQuali*¹¹ sont entreprises pour encourager ces derniers à les rendre disponibles. Informer les acteurs de l'usage ultérieur qui est fait des données qui les concernent ou qu'ils ont contribué à aider à récolter est le premier geste de confrontation à ces tensions éthiques. Cette démarche exacerbe également les frustrations – « si j'avais su que j'allais écrire sur cet objet... » ou « si j'avais le temps et les moyens de repartir sur le terrain... » – et les limites analytiques des recherches qualitatives. Exception faite d'Imed ou d'Oum El-Kheir, qui ont tous les deux un rôle très actif au sein de La Terre pour Tous, je n'ai jamais été seule ni cherché à l'être avec les autres proches de disparus. Je les concevais comme un collectif et, à bien des égards, cette posture rend impossible l'analyse des itinéraires individuels qui aurait pu être tout à fait pertinente dans un article comme celui-ci. C'est la limite évidente d'une démarche méthodologique. Cependant, le travail de recherche est déterminé par les conditions dans lesquelles il est mené¹² ; en l'occurrence, des contrats sur projet et les temporalités qui leur sont liées. Aussi le regard qui se pose en biais sur un objet quand celui-ci n'est pas au cœur d'un projet de recherche a-t-il peut-être quelques vertus analytiques.

10. À titre d'exemple, le Fonds national suisse pour la recherche exige des chercheurs et équipes de recherche qui demandent des financements un *data management plan* qui comprend une réflexion sur le partage de données.

11. Portail de données qualitatives qui a notamment vocation à assurer une postériorité à celles-ci.

12. Sur les effets des conditions du travail universitaire sur les modalités d'enquête et donc de la recherche, voir Montserrat Emperador Badimon, « Observer le militantisme par intermittence : les effets de la discontinuité sur le terrain », *Politix*, 118 (2), 2017, p. 209-232.

« Où sont nos fils ? » Les mobilisations des familles de migrants disparus pour le retour des leurs ou de leur corps

En Tunisie, les principaux acteurs des dispositifs publics de mobilisation sont les familles de disparus. Celles-ci ont formé un collectif dès 2011, après s'être rencontrées à l'occasion de leurs allées et venues au ministère de l'Intérieur à Tunis pour exiger des nouvelles des leurs. En 2013, afin de donner davantage de poids à leurs revendications, elles ont créé une association, La Terre pour Tous. L'engagement au sein du collectif, puis de l'association, est invariablement présenté par ses membres actifs comme la conséquence d'une tragédie personnelle. La Terre pour Tous se présente comme l'association des personnes directement « concernées » : les proches et, plus particulièrement, les parents victimes de la disparition de leurs enfants. Elle fonctionne sans adhésions, sans cotisations, même depuis qu'elle a une existence formelle. Je considère donc comme membres de l'association toutes les personnes qui se mobilisent en son nom. Si elles viennent de villes et de quartiers différents, elles ont toutes le même profil socioéconomique, et s'identifient souvent en mentionnant la date de disparition de leur enfant. De fait, les travaux portant sur les associations de « victimes »¹³ accordent une place déterminante à la rupture biographique que constitue la disparition pour décrire les modalités de passage à l'acte militant. Les émotions partagées et les mises en récit ont ensuite un rôle clé dans la formation du collectif et dans sa légitimation.

Pour Oum El Kheir, c'est la disparition de son mari en 2011 qui est à l'origine de son engagement. C'est donc en tant qu'épouse qu'elle se mobilise tout en mettant en avant sa maternité puisqu'elle dit que c'est pour ses enfants qu'elle le fait et pour eux qu'elle n'abandonnera pas¹⁴. Lorsqu'il retrace son engagement, Imed insiste sur son appartenance à un quartier populaire de Tunis, particulièrement marqué par les départs des « brûleurs » de frontières. Il mentionne le fait que deux de ses neveux comptent parmi les disparus et que cela aurait pu arriver à ses fils de 18 ans et 16 ans. Il dit avoir abandonné tout travail rémunéré pour se consacrer à plein temps à l'association : il « milite » et « lutte » (mots qu'il utilise en français) jour et nuit¹⁵. De fait, La Terre pour Tous est fortement liée à sa personnalité. Ses locaux constituent un espace aménagé et autonome, situé sur un terrain qui lui appartient en contrebas de son propre domicile. Il anime seul la page Facebook de l'association et joue le rôle d'intermédiaire avec un certain nombre d'acteurs nationaux et internationaux : chercheurs, journalistes, membres de réseaux militants, d'organisations internationales.

13. Coline Salaris, « Mobiliser par émotions, mobiliser les émotions », *Revue française de science politique*, 67 (5) 2017, p. 877.

14. Échanges informels avec Oum El-Kheir au local de l'association La Terre pour Tous, lors de la fabrication d'affiches pour l'action « Ferry for Freedom », 2 septembre 2015.

15. Rencontre avec Imed, café situé près de la faculté des sciences humaines et sociales de Tunis, 16 mars 2015.

Le fait d'être directement « concernés » par la question des disparus et de partager une expérience douloureuse commune est fondamental pour les acteurs de ces mobilisations. Lors d'une manifestation de l'association, devant le Secrétariat d'État à l'Immigration et aux Tunisiens à l'étranger, le 15 avril 2015, un représentant de l'administration est venu à la rencontre des familles. Après avoir écouté Imed et quelques parents, il a tenté de prendre la parole en adoptant un ton empathique : « Ce sont nos enfants aussi », a-t-il dit. Une des mères a refusé de l'écouter et ne cessait de répéter « Ce ne sont pas vos enfants » avant de durcir son propos : « Vous n'avez pas d'enfants ». Un peu plus tard, un père a repris les mêmes phrases avant d'ajouter « Si c'était vos enfants, vous seriez brisés »¹⁶. La parenté est une source de légitimité pour tenir une parole publique à propos des disparus.

Dans la plupart des écrits tant académiques que journalistiques consacrés à La Terre pour Tous, les mères se substituent aux parents comme victimes et comme actrices de la mobilisation. Ainsi, dans le cadre du projet « Mediterranean Missing. Understanding Needs of Families and Obligations of Authorities »¹⁷, 47 entretiens semi-directifs ont été conduits auprès des familles, mais six seulement auprès d'hommes, et parmi les femmes, deux seulement ont été identifiées comme épouses, toutes les autres étant présentées comme des mères de disparus. Pourtant, la dimension genrée de la mobilisation et la place de la maternité demeurent faiblement problématisées dans le contenu du rapport. Les raisons pour lesquelles les mères sont autant représentées dans le panel ne sont pas évoquées non plus. En revanche, elles sont décrites comme particulièrement affectées par la disparition de leurs enfants ; parce que cette disparition les conduirait à négliger leur rôle au sein de leur foyer ou parce que leur refus d'admettre la mort de leurs fils serait une source de conflit au sein de leur famille, notamment avec leurs époux. Or, de même qu'il n'est pas totalement satisfaisant de prétendre que les mères se mobilisent en plus grand nombre parce qu'elles sont plus affectées que les pères par la disparition de leurs enfants, de même il est impossible de conclure que, dans le cas tunisien, les mères ont un plus grand intérêt à se mobiliser, comme c'est le cas dans le collectif de femmes pour la lutte contre l'immigration clandestine de Thiaroye-sur-Mer, au Sénégal¹⁸.

16. La traduction n'est que faiblement satisfaisante. En dialecte, ce père utilise un verbe pronominal, dont la dimension est difficile à restituer en français. Littéralement, le verbe qu'il utilise est « se déchirer ».

17. International Organization for Migration, IOM's Global Migration Data Analysis Centre, « "Like a Part of a Puzzle Which Is Missing": The Impact on Families of a Relative Missing in Migration across the Mediterranean. Report on the Situation of the Families », 2016 (<https://gmdac.iom.int/mediterranean-missing-families>).

18. Selon Emmanuelle Bouilly, les relations mères-fils sont au cœur du processus migratoire dans la mesure où ce sont elles qui encouragent et financent les départs. C'est pour cette raison qu'en cas d'échec elles investissent la lutte contre l'« immigration clandestine ». Cela leur permet notamment de se placer en victimes, de capter l'attention médiatique et d'obtenir des ressources, notamment auprès des bailleurs internationaux. Emmanuelle Bouilly, « Senegalese Mothers "Fight Clandestine Migration": An Intersectional Perspective on Activism and Apathy among Parents and Spouses Left Behind », *Review of African Political Economy*, 43 (149), 2016, p. 416-435 ; E. Bouilly, « Les enjeux féminins de la migration masculine », *Politique africaine*, 109 (1), 2008, p. 16-31.

Lors des manifestations de La Terre pour Tous, les mères occupent toujours les positions les plus visibles. Elles vont au-devant des caméras et des photographes lorsque ceux-ci sont présents, c'est à elles qu'est octroyé le plus grand temps de parole lors des conférences de presse, et c'est souvent sur elles que se porte l'attention des médias tunisiens et étrangers qui font le récit de cette mobilisation¹⁹. Il en va de même pour les productions artistiques. L'exposition « Les gens de l'autre rive »²⁰ d'Ayemen Omrani met l'accent sur ces figures maternelles et le texte qui accompagne les photos insiste sur leur vulnérabilité et leur souffrance. Sur une des vidéos de la mobilisation que me montre Imed, on voit une femme d'une cinquantaine d'années qui pleure, crie, se frappe le visage et menace de s'immoler. Imed affirme que ce type de témoignage est utile à la mobilisation. Selon lui, ces moments permettent aux mères d'exprimer leurs émotions et d'attirer l'attention sur le drame des disparus : « Personne ne peut rester indifférent en regardant cette mère qui souffre »²¹.

Si l'on présente souvent le mouvement comme étant celui des mères de disparus, c'est parce que ce sont elles qui jouissent du plus fort degré de légitimité symbolique ; c'est leur souffrance qui est au cœur du dispositif d'énonciation et des pratiques protestataires. Les travaux portant sur les mouvements féminins en Amérique latine offrent un éclairage pertinent sur l'exaltation de la figure maternelle, plus particulièrement ceux consacrés aux mobilisations des mères de disparus politiques en Argentine²² ou au Nicaragua²³. Dans son article consacré à la Caravane des mères d'Amérique centrale, marche annuelle organisée par un réseau de mouvements et d'ONG pro-migrants au Mexique depuis 2005, Stefanie Kron qualifie de *motherist groups* les mouvements qui politisent la maternité. Les sujets se positionnent de façon stratégique comme mères afin de revendiquer des droits pour ceux qui n'en ont pas, ou ont des droits limités²⁴. Comme l'explique

19. Carine Fouteau, « Portraits de mères tunisiennes manifestant pour leurs fils disparus », *Médiapart*, 7 juin 2012 (<https://www.mediapart.fr/content/portraits-des-meres-tunisiennes-manifestant-pour-leurs-fils-disparus>) ; Julie Scheider, « Migrants disparus, le désespoir des mères tunisiennes », *Le Point*, 9 septembre 2012 (https://www.lepoint.fr/monde/migrants-disparus-le-desespoir-des-meres-tunisiennes-08-09-2012-1503999_24.php).

20. Les photos de l'exposition d'Ayemen Omrani sont disponibles sur le site d'*Inkyfada*, magazine tunisien en ligne (<https://inkyfada.com/2015/06/gens-autre-rive-harraga-tunisie/>) (consulté le 28 mars 2019).

21. Rencontre avec Imed, à son domicile, 19 avril 2015.

22. Martine Déotte, « L'effacement des traces, la mère, le politique », *Socio-anthropologie*, 12, 2002 ; Jean Bethke Elshstain, « The Mothers of the Disappeared: Passion and Protest in Maternal Action », dans Donna Bassin, Margaret Honey, Meryle Mahrer Kaplan (eds), *Representations of Motherhood*, New Haven, Yale University Press, 1996, p. 75-91 ; Nora Amalia Femenía, Carlos Ariel Gil, « Argentina's Mothers of Plaza de Mayo: The Mourning Process from Junta to Democracy », *Feminist Studies*, 13 (1), 1987, p. 9-18 ; Josephine Fisher, *Mothers of the Disappeared*, Boston, South End Press, 1989 ; Marguerite Guzmán Bouvard, *Revolutionizing Motherhood: The Mothers of the Plaza de Mayo*, Wilmington, Del, SR Books, Edition Unstated edition, 2002 (1994).

23. Sheila Tully, « A Painful Purgatory: Grief and the Nicaraguan Mothers of the Disappeared », *Social Science & Medicine*, 40 (12), 1995, p. 1597-1610.

24. Stefanie Kron, « "Nacimos de la Nada": Border Struggles and Maternal Politics in Mexico », *Citizenship Studies*, 20 (5), 2016, p. 580. Voir également Raúl Diego Rivera Hernández, « Making Absence Visible: The Caravan of Central American Mothers in Search of Disappeared Migrants », *Latin American Perspectives*, 44 (5), 2017, p. 108-126.

Wendy Vogt, l'usage explicite d'images de mères dévouées et souffrantes a vocation à rendre aux disparus leur identité et à leur conférer une sorte de « citoyenneté en leur absence »²⁵. Les familles se mobilisent en leur nom propre, mais aussi au nom des disparus dont elles brandissent les visages, qui sont presque tous ceux de jeunes hommes²⁶. Le principal slogan de la mobilisation est exprimé sous forme interrogative : « Où sont nos fils ? » (et non pas uniquement les *corps* de nos fils)²⁷. En l'absence de corps, beaucoup sont convaincus que les disparus sont encore vivants. Ces revendications se nourrissent de rumeurs : les migrants seraient dans une prison ou un centre de rétention. Les parents qui manifestent tiennent parfois deux photographies côte à côte, celle du portrait de leurs fils et celle d'une capture d'écran d'un reportage sur les arrivées en Italie, où l'un des visages a été entouré. Ces images floues, sur lesquelles les traits sont souvent difficiles à distinguer, sont présentées comme des preuves de vie irréfutables. Qui a regardé ces heures de reportages consacrés à l'arrivée des Tunisiens en Italie, effectué les captures d'écran et inscrit ces ronds rouges avant de procéder à une impression agrandie ? Combien de visages ont été observés, avant de pouvoir dire « lui, là, c'est mon fils, il est vivant, il est arrivé », et demander ensuite « rendez-le-moi » ou « laissez-moi aller le chercher » ? Selon Federica Sossi, philosophe et membre du collectif féministe LeVentincinquendici, qui a lancé une campagne intitulée « From One Shore to the Other: Lives that Matter » avec les familles, ces captures d'écran témoignent du dysfonctionnement de l'un des mécanismes de contrôle des migrations qui consiste à mettre en scène le spectacle filmé et sans cesse rediffusé des arrivées et à accroître ainsi virtuellement le nombre de migrants. Elle met l'accent sur la radicalité de cette revendication qui s'inscrit dans la lutte contre la disparition des migrants et qui produit de la présence là où le régime des frontières produit de l'absence²⁸.

L'interrogation « Où sont nos fils ? » est également un appel à l'information. Les familles exigent la fin de l'incertitude : les leurs sont-ils devenus des corps anonymes ? Et si oui dans quelles circonstances ? Les responsabilités politiques des gouvernements tunisiens et italiens dans la disparition sont sans cesse réaffirmées comme l'illustre la géographie des mobilisations : les manifestations sont principalement organisées devant le ministère tunisien des Affaires étrangères, devant l'ambassade d'Italie ou devant le Secrétariat d'État à l'Immigration et aux Tunisiens à l'étranger.

25. Wendy Vogt, « Loss, Uncertainty, and Action: Ethnographic Encounters with Families of the Missing in the Central America-Mexico-United States Corridor », dans Krista Latham, Alyson O'Daniel (eds), *Sociopolitics of Migrant Death and Repatriation: Perspectives from Forensic Science*, Cham, Springer International Publishing, 2018, p. 591.

26. La *barga* est un phénomène migratoire genré et la majorité des « brûleurs » sont de jeunes hommes. Sur les listes des centaines de disparus publiées notamment dans les rapports du Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES), les prénoms sont donc presque exclusivement masculins. Je n'ai vu qu'une seule mère qui tenait une photographie de jeune femme durant les manifestations auxquelles j'étais présente.

27. Dans les dialectes arabes du Maghreb, « nos enfants » et « nos fils » peuvent se dire avec le même mot. J'utilise donc parfois l'un, parfois l'autre.

28. F. Sossi, « Migrations and Militant Research? Some Brief Considerations », art. cité.

Ces mobilisations ont lieu non seulement en Tunisie, mais aussi en Europe où elles trouvent des relais et où sont organisés des voyages de délégations de parents ou du président de La Terre pour Tous. De façon croissante, les demandes se cristallisent sur la question de la création d'une commission d'enquête tuniso-italienne pensée comme un instrument de divulgation de la vérité sur le sort des migrants disparus et de possibles restitutions des corps. En 2015, lorsque j'ai accompagné les activités de l'association, la revendication principale, qui avait fait notamment son apparition sur les supports matériels qu'elle utilise, était la création d'une commission d'enquête mixte. Sur la grande banderole que les parents tenaient ensemble, tout en gardant chacun dans leurs mains les photos de leurs enfants, deux questions étaient inscrites sur le portrait du Président Beji Caid Essebsi, qui constituait le fond de la banderole : en dialecte tunisien, l'entêtant « Où sont nos fils ? », et en dessous, en arabe plus formel, « Où est la commission d'enquête, Président ? ». Cette revendication et la manière dont elle était formulée, l'interpellation directe du Président, sont liées à un engagement que ce dernier avait pris le 4 mars 2015 lors d'une rencontre qui s'était tenue au Palais de Carthage avec différents représentants de la société civile tunisienne²⁹ sur le dossier des disparus et au cours de laquelle il s'était engagé à la création de la commission d'enquête. Cette rencontre n'associait pas de parents de disparus ou La Terre pour Tous. Une des explications de cette absence est peut-être que l'exaltation de la figure de la mère souffrante, très efficace dans le dispositif de sensibilisation de l'association, ne l'était pas suffisamment pour que celle-ci soit invitée à certaines tables de négociations. La vidéo mise en ligne sur le site de la Présidence, qui met en valeur le discours officiel et insiste sur les échanges de poignées de mains, suffit pour faire comprendre que les émotions n'étaient pas inscrites à l'ordre du jour³⁰.

Au nom des migrants disparus et de leurs familles : d'une cause à l'autre

Les revendications qui portent sur les migrants disparus ont toujours été plurielles, mais la plus visible, celle qui couvre l'ensemble du mouvement et lui donne son visage, est la demande des mères éplorées qui exigent le retour de leurs fils. Cependant, le paysage associatif dans lequel se déploie cette revendication est complexe. D'autres acteurs se joignent à la lutte des familles ou s'en saisissent, l'accompagnent, la traduisent, tentent de l'orienter ou de l'étendre.

29. Étaient présents Abdessattar Ben Moussa, président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH), Kacem Afaya, membre du bureau exécutif de l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT), Rami Salhi, directeur du bureau Maghreb du Réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme (REMDH) et Abderrahmane Hedhili, président du FTDES.

30. La Présidence tunisienne, « Le dossier des Tunisiens disparus, rencontre du président de la République et d'une délégation de la société civile » (traduit de l'arabe) (<http://www.carthage.tn>) (consulté le 16 novembre 2018).

La diversité et le nombre d'acteurs impliqués dans les mobilisations autour de la cause des disparus tunisiens sont liés à l'effervescence qui touche la société civile dans la Tunisie de l'après-Ben Ali. Comme le notent Amin Allal et Vincent Geisser, « au lendemain du moment révolutionnaire de 2011, la Tunisie a connu une émulation revendicative inédite qui s'est traduite par la création de nombreuses associations, organisations, mouvements, collectifs formels ou informels, réseaux sociaux, médias numériques, etc. se réclamant tous de la "société civile" post-autoritaire, cherchant à se démarquer des enjeux politiques et partisans de la transition démocratique, tous en se présentant comme ses garde-fous »³¹. Au demeurant, les dynamiques locales et nationales ne peuvent être dissociées de l'engagement d'ONG et de bailleurs de fonds internationaux qui se sont impliqués en nombre en Tunisie depuis 2011, en raison notamment du rôle attribué à la société civile dans les phases de transition et de consolidation de la démocratie³². En outre, de plus en plus d'organisations de la société civile, et ce au niveau global, et à toutes les échelles, se saisissent de la cause des migrants disparus – et de ces corps absents – dans le cadre de mobilisations plus larges en opposition au régime des frontières. Ces mécanismes d'accompagnement et d'extension de la mobilisation peuvent être sources de tensions.

Fondé en 2011, le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (ci-après le Forum) est l'acteur qui, au niveau national, investit la question des disparus de la façon la plus extensive dans le registre du plaidoyer. La structure, qui compte une vingtaine de salariés, a un bureau central à Tunis et des sections locales dans plusieurs villes du pays. En outre, une personne y est employée à plein temps pour coordonner le département Migration qui traite de façon prioritaire du dossier des migrants disparus. Abderhamane Hedhili, son président de 2011 à 2017, multiplie les prises de position publiques sur la question des disparus. Au cours de notre entretien, il résume l'engagement du Forum en ces termes : « Le FTDES se bat pour le droit des familles à connaître la vérité »³³, et m'annonce qu'il fera son entrée au Forum social mondial avec des parents de disparus.

Au départ, l'action du Forum consistait, entre autres, à publier un rapport annuel faisant le point sur l'état des connaissances, listant les disparus et formulant des recommandations. Dans le premier rapport, il se positionnait avant tout en soutien des familles³⁴, qui étaient présentées comme les actrices principales des mobilisations. Cependant, il mettait surtout l'accent sur leur vulnérabilité et leur statut de victimes. Au moment où j'étais en Tunisie, la fonction de coordinatrice du département Migrations était occupée par Frida Ben Attia, qui a une formation

31. Amin Allal, Vincent Geisser (dir.), *Tunisie : une démocratisation au-dessus de tout soupçon ?*, Paris, CNRS Éditions, 2018, p. 28.

32. Andrea Teti, « Société civile et politiques de démocratisation au Moyen-Orient », dans Anna Bozzo, Pierre-Jean Luizard (dir.), *Les sociétés civiles dans le monde musulman*, Paris, La Découverte, 2011, p. 69-92.

33. Rencontre avec Messaoud Romdhani et Abderrahman Hedhili, locaux du FTDES à Tunis, 17 mars 2015.

34. FTDES, *Les migrants disparus en mer en 2011*, Tunis, 2012, p. 3.

de psychologue clinicienne. Ce recrutement, en 2014, montre que, pour le Forum, l'un des besoins principaux des familles est l'accompagnement psychologique. Il traduit d'ailleurs la revendication « Où sont nos fils » en un ensemble de préconisations visant à ce que les parents ne demeurent pas dans l'incertitude : création d'une commission d'enquête qui regrouperait « des représentants des familles, du gouvernement et des sociétés civiles tunisienne et européenne »³⁵, prélèvements de l'ADN et des empreintes digitales des corps anonymes retrouvés aux frontières de l'Europe.

Le Forum se saisit également de la cause des migrants disparus dans le cadre d'une lutte plus large contre le régime des frontières. Il est possible de lire dans l'un de ses rapports : « Notre soutien au combat des familles n'est pas seulement une lutte pour la dignité des personnes. Il constitue également une remise en cause du système de répression des migrants aux frontières de l'Union européenne. Les personnes parties par la mer au péril de leur vie, et dont nous sommes sans nouvelles, sont les victimes d'une politique européenne de refus des visas, d'enfermement et d'expulsion des migrants, doublée d'un contrôle de plus en plus étroit des frontières terrestres et maritimes »³⁶.

Le Forum est membre de collectifs tel que Boat4People³⁷, qui réunit des associations des deux rives de la Méditerranée³⁸ au nom de la défense des droits des migrants en mer. Le collectif produit notamment un guide disponible en plusieurs langues (italien, français, anglais, arabe et en tigrigna (langue officielle de l'Érythrée et, en Éthiopie, de l'État régional du Tigray) destiné aux proches de disparus afin de les assister dans leurs démarches. La Terre pour Tous et le Forum y sont listés comme points de contact éventuels pour les familles en Tunisie. Imed présente parfois le Forum comme un concurrent qui s'accapare la légitimité symbolique de la lutte menée par les parents. La capacité du Forum à obtenir des fonds auprès de bailleurs internationaux tels que des fondations allemandes ou encore le fait qu'il soit convié à des rencontres comme celle qui a eu lieu au Palais présidentiel en mars 2015 sont les principales sources de tensions.

L'une des orientations prises par La Terre pour Tous est liée à la volonté de son président de diversifier les sources de financement afin de ne pas être pleinement dépendant du Forum. Il souhaite également faire participer les jeunes de son quartier, Bab Jdid, aux activités de l'association. L'Organisation internationale

35. *Ibid.*, p. 14.

36. *Ibid.*, p. 3.

37. Boats4People, *Défendre les droits des personnes migrantes en mer* (<http://boats4people.org/>).

38. Arci (Associazione ricreativa culturale italiana, Italie), AME (Association malienne des expulsés, Mali), Aracem (Association des refoulés d'Afrique centrale au Mali), Fasti (Fédération des Associations de solidarité avec tou-te-s les immigré-e-s, France), FIDH (Fédération internationale des droits de l'homme), Gadem (Groupe antiraciste d'accompagnement et de défense des étrangers et migrants, Maroc), Gisti (Groupe d'information et de soutien aux immigré-e-s, France), La Cimade (France), LTDH (Ligue tunisienne des droits de l'homme, Tunisie) et Migreurop (Réseau euro-africain).

des migrations, qui joue ici le rôle de bailleur de fonds, a orienté les actions de La Terre pour Tous et tenté de redéfinir la cause des migrants disparus. L'association a obtenu des fonds notamment dans le cadre du programme SALEMM (Solidarité avec les enfants du Maghreb et du Mashreq) en Tunisie³⁹, qui visait à « sensibiliser aux risques de la migration irrégulière ». Dans cette lecture du phénomène des disparus, c'est notamment par naïveté ou par inconséquence que les migrants s'engagent dans la traversée risquée de la Méditerranée et la solution serait d'empêcher les départs. Au sujet de la collaboration avec l'OIM, la position du président de l'association est complexe. Il y est réticent, parce qu'il sait qu'un certain nombre d'organisations et de collectifs avec lesquels La Terre pour Tous collabore sont ouvertement hostiles à l'OIM, mais l'accepte de façon ponctuelle pour obtenir des fonds. Lors de nos rencontres, Imed s'est montré souvent critique à l'égard de l'organisation internationale qui veut « que chacun reste chez soi » et ne défend pas le droit à la mobilité⁴⁰. Il a mentionné à plusieurs reprises les locaux de l'organisation dans le quartier bourgeois des Berges du Lac, mettant ainsi l'accent sur la déconnexion socioéconomique entre ses employés et la question de la *barga* et des disparus⁴¹. Il affirmait cependant qu'il était contre la *barga*, qu'il ne pas voulait que les jeunes partent et meurent ou disparaissent en mer. Pour légitimer ce travail de sensibilisation, il invoquait sa capacité à comprendre et à parler le langage de ces jeunes et affirmait que ces derniers comprenaient mieux les enjeux parce qu'il était issu des mêmes quartiers qu'eux : « Ce ne sont pas des personnes à cravate qui pourraient avoir ce type de contacts ». Il expliquait qu'il menait deux combats : l'un pour dissuader les départs par la mer, l'autre pour l'ouverture des frontières⁴². Les actions entreprises par La Terre pour Tous dans le cadre des financements octroyés par l'OIM pour la sensibilisation étaient très variées. À certains moments, l'association prenait les traits d'une maison de quartier principalement fréquentée par des jeunes hommes ayant entre 15 ans et 20 ans. Le sport et les activités artistiques étaient au centre des dispositifs de sensibilisation : courtes pièces issues d'ateliers de théâtre de l'opprimé, chansons de rap, ateliers afin de contribuer à effectuer une peinture murale à l'extérieur du local. Le contenu des productions n'était pas anti-migratoire ou anti-*barga* mais abordait ces thématiques. Aussi, Imed encourageait les jeunes à militer pour le droit à migrer et à circuler. Les registres de l'association et le répertoire des revendications se mêlaient et se complexifiaient. La Terre pour Tous a cessé à ce moment-là d'être une association de victimes et les dispositifs de sensibilisation

39. IOM Tunisie, « Solidarité avec les enfants du Maghreb et du Mashreq » (SALEMM) en Tunisie (<http://tunisia.iom.int/activities/%C2%AB-solidarit%C3%A9-avec-les-enfants-du-maghreb-et-du-mashreq-%C2%BB-salemm-en-tunisie>).

40. Pour mieux comprendre les biais utilitariste et sédentariste d'organisations telles que l'OIM, voir notamment Antoine Pécoud, « Liberté de circulation et gouvernance mondiale des migrations », *Éthique publique. Revue internationale d'éthique sociale et gouvernementale*, 17 (1), 2015.

41. Rencontre avec Imed, café situé près de la faculté des sciences humaines et sociales de Tunis, 16 mars 2015.

42. Rencontre avec Imed, café situé près de la faculté des sciences humaines et sociales de Tunis, 10 avril 2015.

n'ont plus visé l'extérieur à proprement parler, mais de jeunes hommes de Bab Jdid. Deux messages, qui pourraient paraître contradictoires au premier abord, coexistaient : ne « brûlez » pas et militez pour le droit de migrer. La présence de jeunes dans l'association allait au-delà des actions ponctuellement financées par l'OIM, et une quinzaine d'entre eux participaient à l'élaboration des banderoles et des affiches et prenaient part à quelques manifestations, en particulier celles qui portaient plus explicitement sur le droit de migrer. Cet exemple confirme que malgré l'asymétrie des pouvoirs entre les associations et les bailleurs de fonds, les premières ne sont pas impuissantes et peuvent respecter le cadre formel des actions financées par les seconds tout en adaptant le discours de ces derniers à leur ligne militante⁴³.

Les genres et les générations ne se croisaient qu'occasionnellement à La Terre pour Tous. Le plus souvent, les jeunes ne participaient pas aux manifestations qui portaient sur les disparus, sauf quand celles-ci étaient de grande ampleur. À titre d'exemple, le 24 avril 2015, ils ont manifesté devant le ministère des Affaires étrangères à l'occasion d'une visite du Groupe de travail « Affaires sociales et migration » de l'Accord d'Association UE-Tunisie. Certaines des banderoles, qu'ils avaient eux-mêmes préparées quelques jours auparavant, concernaient les migrants disparus – « Mon frère ! Mon ami ! Mon voisin ! Où sont-ils ? » –, d'autres traitaient de la question de la mobilité – « No Border. Freedom not Frontex ».

Replacer l'action de La Terre pour Tous dans le paysage associatif transnational permet de comprendre un certain nombre de ces revendications et le fait que le droit de migrer et la dénonciation du régime des frontières fassent partie du répertoire de l'association. Ces slogans sont indéniablement liés aux collectifs de défense des droits des migrants et de lutte contre le régime des frontières qui se développent sur la rive septentrionale de la Méditerranée et auxquels est liée la Terre pour Tous. Par le biais du Forum, mais aussi indépendamment de celui-ci, la cause des migrants tunisiens disparus trouve des relais au sein d'un espace transnational de mobilisation, et ce depuis le début de sa structuration, à travers des initiatives telles que LeVentecinquendici et la campagne « From One Rim to the Other: Lives that Matter ». Boat4People⁴⁴, NoBorder, Carovane Migranti⁴⁵, Missing at the Borders⁴⁶, Watch the Med comptent parmi les nombreux collectifs mouvants, et qui parfois s'enchevêtrent, qui suivent, se mobilisent autour des disparus tunisiens et se saisissent de la cause des corps absents. Le

43. Willem Elbers, Bas Arts, « Comment joindre les deux bouts : les réponses stratégiques des ONG du Sud aux conditions imposées par les bailleurs de fonds », *Revue internationale des sciences administratives*, 77 (4), 2011, p. 743-764.

44. Boat4People, *Défendre les droits des personnes migrantes en mer*, cité.

45. Carovane Migranti (<https://carovanemigranti.org/>).

46. Missing at the Borders (<https://missingattheborders.org/fr/>).

collectif à l'origine de la création en 2018 de *Missing at the Borders*⁴⁷ récolte et rend publics des témoignages filmés de familles algériennes et tunisiennes. Il ne le fait pas dans le cadre d'une coopération avec La Terre pour Tous mais en lien direct avec les familles. Ces mobilisations se déploient parfois au-delà de l'espace Méditerranée. Ainsi, *Carovane Migranti*, qui organise depuis 2014 des marches annuelles auxquelles prend part La Terre pour Tous, fait le lien entre les migrants disparus en Amérique centrale et en Méditerranée. Le choix du mode d'action, la marche, et le nom du collectif sont directement liés à *Caravana de Madres de Migrantes Desaparecidos d'Amérique latine*. C'est ainsi que les revendications circulent. « *Freedom not Frontex* » était le slogan de la « Marche pour la liberté » organisée de Strasbourg à Bruxelles en mai et juin 2014 et à laquelle Imed a pris part. Lorsqu'il a évoqué son itinéraire militant, il s'est longuement attardé sur cette marche. Il m'a montré des dizaines de photographies et en parlait comme de l'un des moments « les plus beaux et les plus heureux de [sa] vie », « l'une des plus belles choses qu'[il ait] faites »⁴⁸. L'un des motifs de dissension au sein de La Terre pour Tous concerne les actions menées en Italie, et en Europe plus largement, et l'identité des personnes qui font partie de ces délégations. Pour certains parents, il faut se concentrer sur la recherche des disparus. Le dossier n'avance pas dans le sens qu'ils souhaitent – le retour de leurs enfants ou des informations sur ce qui leur est arrivé –, et une marche pour dénoncer le régime des frontières n'est qu'une perte de temps et un mauvais usage des ressources de l'association. Ces griefs ont abouti à la scission de l'association des familles de disparus et à la création en 2016 d'une association de « Mères des disparus ».

Avant 2011, des Tunisiens « brûlaient » les frontières et mouraient en mer ou disparaissaient sans laisser de traces. Si les familles se sont mobilisées à partir de 2011, et si elles continuent à le faire aujourd'hui, ce n'est pas seulement parce qu'elles ont dû faire face à un événement tragique. Comprendre l'intensité, l'ampleur, l'échelle et la persistance de ces mobilisations requiert une analyse multiscalaire qui tienne compte de la diversité des acteurs mobilisés au nom des disparus ou en soutien à leur famille. Deux effervescences militantes se sont mêlées : celle de (et pour) la société civile en Tunisie après la chute de Ben Ali et celle du militantisme pro-migrants à la suite de la « crise » des politiques d'accueil en Europe. La disparition des corps est jugée indigne, et la figure de la mère éplorée, incapable d'admettre la disparition de son enfant, est mise au centre du dispositif de sensibilisation et des pratiques protestataires. De fait, l'absence de corps à enterrer est l'une des raisons pour lesquelles la mobilisation dure malgré

47. Ce collectif regroupe *Milano senza Frontiere*, *Palermo senza Frontiere*, *Como senza Frontiere*, *Carovane Migranti*, l'Association des travailleurs maghrébins de France, *Alarm Phone* et *Watch The Med*.

48. Rencontre avec Imed, à son domicile, 12 avril 2015.

le temps qui passe. La forte portée symbolique de ces disparitions fait que des militants nationaux et transnationaux s'en saisissent afin de formuler une critique des politiques migratoires et du régime des frontières. Des organisations telles que l'OIM tente d'imposer d'autres clés de compréhension de la disparition des migrants et promeuvent des programmes visant à dissuader les départs. Non sans tensions et rivalités, la Terre pour Tous s'approprie certaines revendications, certaines formes de protestation, et en délaisse d'autres. ■

Farida Souiah est postdoctorante dans le cadre du LabexMed, Université Aix-Marseille, CNRS, Laboratoire méditerranéen de sociologie (LAMES). Ses travaux portent sur les « brûleurs » de frontières en Algérie et en Tunisie ainsi que sur la politisation des migrations dans les pays de départ. Elle a notamment publié « Les "brûleurs" de frontières dans la musique populaire tunisienne. La migration non documentée au prisme de chansons de rap et de mezoued », avec Monika Salzbrunn et Simon Mastrangelo, *Afrique contemporaine* (254 (2), 2015, p. 37-56) ; et « "Brûler" les frontières : fuite ou contestation », dans Amin Allal, Vincent Geisser (dir.), *Tunisie : une démocratisation au-dessus de tout soupçon ?* (Paris, CNRS Éditions, 2018, p. 377-393).
farida.souiah@gmail.com